



TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
TRAVAUX DIVERS

Le Dy
46400 - SAINT CERE
FRANCE

Siret : 95198325300018

Port. : 06 76 88 72 71

Email : tilletnicolas2@gmail.com

FACTURE

N° : FAC00000104

Date d'émission : 09/03/2026

Siret : 10005676100016

N° TVA : FR14951983253

N° client : CLT00000149

SARL LG TP

673 ROUTE DE FROUGE

46400 AUTOIRE

FRANCE

Email : lgtp46@gmail.com

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Prestation de services : TVA auto-liquidée	1,00	forfait	550,00 €	550,00 €	0,00%
Matériaux 0/150	16,36	t	11,50 €	188,14 €	20,00%
Matériaux 20/40	15,32	t	18,20 €	278,82 €	20,00%

Type de vente : Vente mixte

Détail de la TVA			
Code	Base HT	Taux	Montant
TVA 20%	466,96 €	20,00%	93,39 €
TVA 0%	550,00 €	0,00%	0,00 €

Total HT	1 016,96 €
TVA	93,40 €
Total TTC	1 110,36 €

Règlement	VIREMENT
Echéance(s)	1 110,36 € au 09/04/2026

Coordonnées bancaires	
Nom	Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées
IBAN	FR7611206000860091385557444
BIC	AGRIFRPP812

Le montant total s'élève à mille cent dix euros et trente-six centimes

En cas de retard de paiement, tout professionnel se verra appliquer des pénalités à un taux qui ne peut être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal.
En cas de retard de paiement, tout professionnel se verra appliquer, de plein droit, sans rappel ou mise en demeure préalable, une indemnité de 40 € par facture.
Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).
Assurance: ERGO Bâisseurs N° SV75018041T21920